

Avis de constitution

SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE EDNA » en abrégé « N.S. EDNA »

Siège ABIDJAN, COMMUNE DE COCODY, QUARTIER
ANGRE STAR 2, VILLA 14, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25//01/2025 reçus par Me KONE AFFOUSSIÉTOU OUATTARA, et enregistrés au CEPICI le 25/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE EDNA » en
abrégé « N.S. EDNA »

Objet : Equipement de laboratoire ;
Petit matériel médical ;
Consommables médicales ;
Distribution de produits divers ;
Le commerce en général ;
Matériels médicaux et verrerie ;
Et pour la réalisation de l'objet social :

- La prise de participation dans toutes les entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangers pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexes ;

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes susceptibles de contribuer à sa réalisation ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COMMUNE DE COCODY, QUARTIER
ANGRE STAR 2, VILLA 14, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M KONAN KOUASSI FREDERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02339 du 07/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14593/GTCA/RC/2025 du 07/03/2025

